

Le Crédit Agricole du Maroc mobilise 6 milliards de Dhs pour le déploiement du programme de lutte contre les effets de la sécheresse

Suite aux hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste, visant à mobiliser une enveloppe de 10 milliards de Dhs pour lutter contre les effets de la sécheresse, le Crédit Agricole du Maroc se mobilise pour accompagner les mesures d'urgence du gouvernement et fournir l'aide aux agriculteurs et éleveurs concernés.

Le programme gouvernemental sera accompagné par le CAM à hauteur de 6 milliards de Dhs.

Le Crédit Agricole du Maroc, banque citoyenne, fidèle à sa mission de service public et à son soutien permanent au monde rural, a ainsi mis en œuvre un ensemble de mesures qui ont été présentées lors de la réunion interministérielle tenue le jeudi 17 février 2022 sous la présidence de Monsieur Aziz AKHANNOUCH, Chef du Gouvernement.

MESURES DU GCAM

Le dispositif d'atténuation des effets de la sécheresse et leurs impacts sur les agriculteurs, prévu par la Banque et ses filiales (Tamwil El Fellah), s'articule autour de 3 axes :

1- Mise en place d'une enveloppe additionnelle de 6 MMDHS destinée :

- Au financement des cultures printanières à travers le **Produit « FILAHA RABIYA »** : la banque accordera aux agriculteurs des périmètres adaptés, des financements adéquats pour l'installation et l'entretien des cultures printanières, (maraîchage, maïs, tournesol, melon, pastèque, ...) ;
- Au financement et l'entretien de l'arboriculture via le **Produit « AL GHARS »** le Crédit Agricole du Maroc accordera aux arboriculteurs des financements pour continuer à assurer l'entretien nécessaire de leurs vergers, notamment l'irrigation, l'acquisition de fertilisants, les traitements phytosanitaires, etc; et ce dans le but de réduire l'impact du déficit pluviométrique sur les activités arboricoles et sauvegarder les futures productions;
- A la contribution au financement de la sauvegarde du cheptel : **Produit « LAKSIBA »**
Dans le but d'aider les éleveurs à sauvegarder leur cheptel et pouvoir acquérir l'orge (2Dhs/Kg) mis à leur disposition par les services du

MAPMDREF au niveau des différents souks du Royaume, le Crédit Agricole du Maroc leur accordera des crédits pour l'achat d'aliment de bétail;

- A la contribution au financement de la reconstitution du cheptel laitier :
Produit « GENISSES »
Afin de remédier à la situation actuelle des élevages laitiers caractérisés par la faiblesse des taux de naissance et la perspective de réduction des effectifs, le Crédit Agricole du Maroc procèdera à la mise en place d'un produit spécifique dédié au financement de l'acquisition des génisses permettant la reconstitution du cheptel laitier;
- Au **financement du comblement** des besoins du marché national en céréales et en aliments de bétail et ce, en concertation avec les services du Ministère Chargé de l'Agriculture et selon des mécanismes de contrôle et de suivi arrêtés avec les services concernés et notamment l'ONICL.

2- Traitement de l'endettement des agriculteurs pour leurs échéances à venir :

Dans le but de soutenir les agriculteurs pendant cette campagne difficile, le Crédit Agricole du Maroc procèdera dans un premier temps, à la mise en place d'un moratoire comme suit :

- Pour les petits agriculteurs opérant au sein de toutes les filières de productions agricoles, il sera procédé au traitement automatique suivant :
 - ✓ Report avec décalage d'une année des échéances des crédits échus;
 - ✓ Suspension des actions en justice anciennement intentées.
- Pour les autres agriculteurs, la situation de leur endettement sera examinée, au cas par cas, et des facilités de paiement leur seront accordées selon leur capacité de remboursement.

Dans un deuxième temps et pour permettre aux agriculteurs de financer leurs campagnes à venir, un reprofilage de l'endettement sera étudié pour proposer des solutions optimales et réalistes.

3- Accompagnement financier des investissements innovants en matière d'eau d'irrigation :

Le Crédit Agricole du Maroc mettra en place, avec le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, des solutions innovantes pour financer des investissements, privés ou dans le cadre de Partenariat Public Privé (PPP), visant à améliorer l'accès à l'eau d'irrigation et à en réduire le coût.

Ces financements peuvent concerner, au-delà des investissements classiques, des unités locales de désalinisation, notamment des ressources en eau provenant des nappes phréatiques saumâtres dans les régions de Doukkala et de l'Oriental, ou la reconversion à l'énergie solaire pour réduire le coût du pompage.